

41ème SESSION de l’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)

Genève, 10 novembre 2022

Déclaration du Bénin

EPU INDE

**Monsieur le Président,**

Le Bénin félicite la délégation de l’Inde pour la présentation de son rapport national, qui met en exergue de réelles avancées dans le domaine des droits humains depuis son précédent passage en examen au titre de l’EPU.

La délégation du Bénin salue notamment les progrès réalisés dans les domaines de la bonne gouvernance, de la lutte contre la pauvreté et de la protection de l’environnement.

En guise de recommandations, le Bénin suggère aux autorités indiennes de :

1. Renforcer les mesures de lutte contre la traite des êtres humains et l’esclavage ;
2. ratifier la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (OPCAT) et son Protocole facultatif ;
3. ratifier les deux Protocoles facultatifs se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP).

Le Bénin souhaite enfin à l’Inde un examen couronné de succès.

Je vous remercie.